



**Déclaration orale dans le cadre de l'adoption des recommandations du 4^e cycle de l'Examen Périodique Universel (EPU) de la RDC à la 58^e session du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies
Genève, 24 Mars 2025**

**Déclaration conjointe prononcée par Caritas Internationalis, Cordaid et Fdapid
Orateur : Vicar BATUNDI HANGI¹**

M. le Président,

La Caritas, Fdapid et CORDAID², membres de la Coalition Nationale des Organisations de la Société Civile pour l'Examen Périodique Universel de la République Démocratique du Congo, regroupant plus de 150 organisations, saluent l'adoption du rapport de l'EPU.

Cette 58eme session intervient alors que l'Est de la RDC est marqué par une grave crise sécuritaire et humanitaire, à l'origine de graves violations des droits humains. Ce contexte exige des États membres qu'ils veillent à la mise en œuvre effective des recommandations du 4e cycle, dans une optique de respect des droits humains, ainsi que de consolidation de la paix et de renforcement de l'État de droit.

Il est crucial que les autorités nationales traduisent ces recommandations en actions concrètes, en étroite coopération avec la société civile, dont la participation demeure déterminante malgré des défis majeurs³. L'insécurité, les déplacements massifs de populations et les restrictions de l'espace civique entravent fortement nos organisations.

De plus, les récentes restrictions budgétaires affectent gravement la réponse humanitaire et la protection des droits humains, touchant directement les personnes vulnérables. Nous appelons le gouvernement congolais, les États membres et les institutions internationales à renforcer la protection des droits humains et à garantir un environnement sûr et propice à la participation de la société civile.

Tout en saluant les efforts de la RDC en matière de promotion et de protection des droits humains malgré la complexité du contexte, nous recommandons :

1. D'adopter une stratégie inclusive de suivi du 4e cycle avec la participation de la société civile et des institutions concernées (y compris les entités territoriales décentralisées).
2. De renforcer les investissements dans la prévention des violations par des réformes structurelles.
3. D'assurer la protection des groupes vulnérables (y compris les peuples autochtones, les personnes en situation d'handicap, les déplacés internes et les victimes de violations graves) ainsi que les défenseurs des droits humains par l'application effective du cadre juridique.

Je vous remercie pour votre attention.

¹ Ph.D. Coordinateur National du Fdapid, Prix Néerlandais Tulipe pour les droits humains 2022.

² Dans le cadre de son engagement à s'occuper des causes profondes de la fragilité et à promouvoir une gouvernance inclusive, Cordaid dirige l'Alliance Just Future, un partenariat stratégique financé par le ministère néerlandais des Affaires étrangères (2021-2025). Just Future soutient la société civile en Afghanistan, au Burundi, en République démocratique du Congo, au Mali, au Niger et au Soudan du Sud afin de renforcer la sécurité centrée sur les personnes, l'accès à la justice, ainsi que la prise de décision politique et les processus de paix inclusifs.

³ Une réunion des organisations de la société civile a été facilitée par notre coalition pour réfléchir et analyser (de manière objective) les cycles de l'EPU dont l'un des constants montre que les recommandations formulées à l'endroit de la RDC sont comptées à de centaines à chaque cycle, c'est-à-dire 395 recommandations au premier cycle en Décembre 2009 dont 322 acceptées et 73 notées, 228 en avril 2014 (190 acceptées et 38 notées), 267 en mai 2019 (239 acceptées et 28 notées) et 285 en nombre 2024. Ce tableau serait occasionné par plusieurs facteurs notamment la guerre, les conflits armés, l'instabilité politique et l'impunité des auteurs des violations des droits humains